

Décision

Générale

colonial

Décision n° 33-396-1929 20/11/1929

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
20 novembre 1929

Numéro JO
n° 396 du 30/11/1929

Date du numéro
30 novembre 1929

TEXTE INTÉGRAL

l'askari de 2e classe Ismaël Hassen, à la solde annuelle de 600 francs à compter du 1er novembre 1927, passe à la solde annuelle de 600 francs, à compter du novembre 1929.